ACL - FICHE DE RESERVATION - Vacances de fin d'année 2026

Annulation ou Modification possible jusqu'au **mercredi 16/12/2026** à 12h pour les deux semaines.
Inscription possible jusqu'au **mercredi 16/12** à 12h pour la première semaine
et jusqu'au **mardi 22/12** à 12h pour la deuxième semaine.

Nom de l'enfant..... Prénom Age

1 . Cocher le centre choisi, les dates et le point d'accueil.

☐ **LA MAISON DES COLLINES** A EYBENS *(3-12 ans)* Du 21 au 24/12 : pas de réservation à la journée ou en demi-journée. A compter du 16/12, l'inscription au forfait ne pourra donner lieu à aucun remboursement ou annulation quelqu'en soit la raison (maladie, convenance personnelle).

Dates	21/12	22/12	23/12	24/12	25/12	28/12	29/12	30/12	31/12	01/01
Journée	Forfait à la semaine ☐				FERIE					FERIE
M-MR-A-AR*										

***Pour les demi-journées , précisez, M (matin) – MR (matin+repas) – A (après-midi) – AR (après-midi+repas)**

➢Point d'accueil dès 8h 00 et (jusqu'à) :

☐ Ecole Jean Jaurès (8h 20)
☐ Villa Arthaud (8h 35)
☐ Gières uniquement du 28 au 31 décembre (8h 40)
☐ Maison des Collines (sur place jusqu'à 9h 00)

☐ **LE CLOS D'ESPIES** A GIERES *(3-12 ans)*

Dates	21/12	22/12	23/12	24/12	25/12
Journée					FERIE
M-MR-A-AR*					

***Pour les demi-journées, précisez, M (matin) – MR (matin+repas) – A (après-midi) – AR (après-midi+repas)**

➢ Point d'accueil dès 8h 00 et (jusqu'à) :

☐ Villa Arthaud (8h 35)
☐ Gières (sur place jusqu'à 9h 00)

☐ **LES PETITES MAISONS à St Martin d'Uriage** *(3-12 ans)*

Dates	21/12	22/12	23/12	24/12	25/12
Journée					FERIE
M-MR-A-AR*					

***Pour les demi-journées, précisez, M (matin) – MR (matin+repas) – A (après-midi) – AR (après-midi+repas)**

2 . Règlement – Joindre obligatoirement le ou les chèques correspondants à la totalité de l'inscription.

CENTRES DE LOISIRS : = €

ADHESION A L'ASSOCIATION : annuelle et familiale (obligatoire pour les familles qui n'ont pas réadhéré depuis la rentrée 2026) =**10 €**

TOTAL : = €

IMPORTANT : Pensez à réserver le point d'accueil pour les réservations en ligne.
Les inscriptions pour les vacances de fin d'année ne seront prises en compte que si la réservation est accompagnée du règlement en totalité.
A noter : les réservations pour les mercredis du 1er trimestre 2027, sorties de ski du mercredi à la journée et des vacances d'hiver débuteront le mardi 17 novembre à 9h00.